

Le dément pour toute une période de sa vie et jusqu'à un moment déterminé a pu jouir d'une capacité civile entière, en rapport avec le libre exercice d'une intelligence normalement développée. Alors que chez l'imbécile et ses congénères l'idiot et le débile, le caractère primitif de leur infériorité intellectuelle comporte l'incapacité pour toute leur vie passée, présente et future, il n'en est de même pour le dément, que depuis un moment déterminé dans le passé.

CHAPITRE QUATRIÈME.—DES AFFECTIONS MENTALES CARACTÉRISÉES PAR DES PERVERSIONS DES FACULTÉS INTELLECTUELLES, SENSITIVES ET MORALES.

La seconde classe des aliénés que nous avons à étudier comprend ceux chez lesquels les facultés mentales sont intactes quant à la quantité. Chez ceux-là, les facultés se sont développées suffisamment et elles n'ont subi aucune régression, mais elles ont éprouvé des modifications dans leur qualité. C'est-à-dire qu'elles sont devenues perverses et fonctionnent d'une manière anormale : *affectus in quibus mens errat*.

C'est dans cette classe que se rencontrent toutes les monomanies des anciens, ainsi que toutes les formes de ce que l'on était convenu d'appeler et de ce que la loi appelle encore folie partielle, parce que l'intelligence ne paraît affectée que pour une ou quelques unes seulement de ses facultés.

Ce terme était aussi employé par opposition à celui de folie généralisée, ainsi dénommée, à cause d'une plus grande extension apparente du délire, donnant lieu de croire que l'intelligence est affectée dans l'ensemble de ses facultés.

Ces termes de folie partielle et de folie généralisée méritent de nous arrêter un instant pour la meilleure intelligence au sujet qui nous occupe.

Dans ses remarquables leçons à la faculté de médecine de Paris, M. le professeur Brouardel, parlant de la responsabilité du médecin en rapport avec les certificats d'internement, (1) disait à ses auditeurs : " Vous vous heurterez à une erreur commune à toutes les personnes qui ne connaissent pas les aliénés. Pour le public, un aliéné divague sur toutes les questions imaginables ; pour lui, l'incohérence des idées et des mots est la règle ; en réalité c'est l'exception. L'aliéné, il faut bien vous pénétrer de ce fait, ne divague souvent que sur une idée spéciale ou sur quelques points limités."

(1) Brouardel, P.—L'exercice de la médecine et le charlatanisme. Paris 1899.